



Bulletin d'actualités du 05 mars 2013

1 - Kazakhstan - Déclaration du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius

Mesdames et Messieurs les Journalistes,

Je voudrais tout d'abord remercier mon collègue Erlan Idrissov pour son accueil très chaleureux et pour les échanges approfondis que nous venons d'avoir. Auparavant, j'ai eu l'honneur d'être reçu par le président Nazarbaev. J'ai également rencontré le Premier ministre M. Akhmetov.

Nous avons naturellement évoqué toutes les grandes questions internationales qui préoccupent légitimement tant la France que le Kazakhstan. Qu'il s'agisse de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Syrie, nous avons constaté une très grande convergence de nos analyses et j'ajouterai, s'agissant notamment de l'Afghanistan, une volonté de coopération active.

J'étais entouré des représentants d'entreprises qui m'accompagnent dans cette visite. Nous avons examiné plusieurs projets très concrets et j'ai noté une réelle volonté d'aboutir sur plusieurs d'entre eux.

Avec mon collègue Idrissov, outre les questions internationales que j'ai déjà évoquées, nous avons parlé des relations entre le Kazakhstan et l'Union européenne, de l'Union douanière Russie-Kazakhstan-Biélorussie, de l'accession du Kazakhstan à l'OMC. Je dois vous dire que la France soutient pleinement tant l'adhésion du Kazakhstan à l'OMC que la conclusion, dans les meilleurs délais, de l'accord de partenariat dit «renforcé» entre l'Union européenne et le Kazakhstan.

Nous avons naturellement évoqué en détail nos relations bilatérales qui sont très bonnes, mais que nous pouvons encore développer. Nous venons de signer un accord de coopération dans les domaines de l'éducation et de la recherche et avons assisté à la signature d'un protocole d'intention concernant la coopération industrielle, impliquant l'entreprise Alstom.

Comme je vous l'ai dit, je suis accompagné d'une douzaine d'hommes d'affaires qui ont tous des projets d'envergure avec leurs partenaires kazakhstaniens.

Astana a été choisie pour organiser l'Exposition internationale de 2017, grâce à un excellent dossier de candidature et à un thème, l'énergie du futur, particulièrement pertinent. Cela crée de nombreuses opportunités de coopération, que nous devons explorer au plus vite.

Avec Erlan Idrissov nous avons aussi parlé des saisons culturelles croisées France-Kazakhstan, et je suis convaincu que

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse

01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



les événements programmés séduiront aussi bien le public kazakhstanais que le public français.

Je vais maintenant visiter l'usine de la coentreprise entre Eurocopter et Kazakhstan Engineering, qui produit depuis l'an dernier des hélicoptères à Astana : je vois dans cette coopération industrielle un symbole du partenariat entre la France et le Kazakhstan, mutuellement profitable et axé sur l'innovation et la haute technologie.

Je vous remercie pour votre attention./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



2 - Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou - Allocutions de la ministre déléguée chargée de la francophonie, Mme Yamina Benguigui

Messieurs les Membres du gouvernement,

Monsieur l'Ambassadeur de France,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales et inter africaines,

Monsieur le Maire de Ouagadougou, Simon Compaoré,

Monsieur le Représentant du Fespaco, Michel Ouédraogo,

Messieurs les Conseillers des français de l'étranger, Mesdames et Messieurs les représentants du commerce extérieur et du monde économique,

Chers amis, Chers Amis du cinéma,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes.

C'est pour moi un immense plaisir d'avoir pu être à vos côtés à l'occasion de cette 23ème édition du Fespaco. Le cinéma c'est avant tout une fenêtre ouverte sur le monde, un outil incontournable pour éveiller les consciences et faire bouger le curseur des préjugés. C'est bien pour cette raison que le cinéma (...inaudible)

L'art, je l'ai connu depuis longtemps, cela doit faire maintenant quelques décennies, et cela me fait toujours vraiment plaisir de vous croiser à nouveau, surtout dans un lieu comme aujourd'hui, vous êtes toujours là pour faire progresser le développement des sociétés africaines, j'aimerais revenir aussi sur ce qui se passe dans la sous-région.

J'aimerais simplement dire quelques mots en disant que c'est bien en français que les femmes maliennes en appellent à la solidarité, c'est en français que les femmes du Printemps arabe se sont exprimées avec ce mot fort «dégage», c'est encore en français que s'inscrit la vision politique en matière des droit de l'Homme et de lutte contre toutes les formes

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



de discriminations.

Ces souffrances des femmes sont sans doute les plus terribles. Le vent de la démocratie n'a pas encore réellement soufflé pour les femmes. C'est au contact de ces femmes victimes d'exactions dans l'est de la République démocratique du Congo que j'ai décidé, en marge du sommet de la Francophonie, de prendre la décision d'organiser le premier forum mondial des femmes francophones : le 20 mars, 400 femmes issues de la société civile, 400 battantes venant des 77 pays de la francophonie seront à Paris.

«Francophonie femme» ! Cela sera très, très important, parce que si les femmes ne se préoccupent pas aujourd'hui de leurs droits, on verra dans les années qui suivront une perte de droits incroyable.

Je voulais juste dire que j'ai invité tout un groupe de femmes réalisatrices du Burkina qui sont la plupart ici, soit en compétition soit responsable de jury, et elles viendront parler et dire l'importance de pouvoir aussi dire les films.

Voilà, j'aimerais vous remercier infiniment. Votre présence nombreuse aux côtés de nos amis burkinabés témoigne de la vivacité de nos liens et de ces liens très forts qui nous unissent.

Merci encore une fois au Fespaco. Le Fespaco nous a donné de l'espoir, nous a fait rêver. Cet été j'étais au Festival francophone du film d'Angoulême. J'ai vu un film extraordinaire «la Pirogue», j'ai vu à quel point ce film était pour moi un des plus grands films politique et il le disait avec tellement de force, de simplicité et de talent pour dire cette immigration qui tue les enfants, ce départ pour l'immigration, ce faux rêve.

On l'a dit 1000 fois dans des discours politiques, nous l'avons dit dans des documentaires mais cela a été dit dans une fiction exceptionnelle. Je voulais remercier encore une fois Denis Bismar qui a programmé ce film et qui est très à l'écoute de ce qu'est la francophonie.

Ce matin je parlais de ce festival avec le ministre de la culture et je disais à quel point on pouvait trouver des accès sur l'imaginaire des jeunes qui travaillent beaucoup sur le film d'animation et qu'à Angoulême j'ai aussi rencontré des jeunes qui font un travail formidable.

Et voilà, pour moi, c'est cela le cinéma, c'est la mobilité des oeuvres, c'est la mobilité des artistes et je peux vous dire que je mets cela au centre de mon action : avoir bientôt ce rêve qu'est le visa francophone mais, déjà, qu'il puisse exister pour les artistes.

Merci./.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Chers Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Je suis très honorée d'être ici à cette table. Comme l'a rappelé Michel, j'ai reçu deux prix du Fespaco et je vous assure que quand vous êtes primée au Fespaco - j'étais en tournage je n'ai pas pu venir chercher ce prix à l'époque -, je n'ai jamais reçu autant d'émotions, parce que le Fespaco est bien plus qu'un festival à mes yeux, le Fespaco est bien plus qu'une compétition, le Fespaco a bâti le fondement du cinéma africain, de l'identité, de la mémoire.

C'est ce Fespaco qui m'a donné envie d'être réalisatrice parce que nous étions sans modèle, je dis «nous», c'est-à-dire les enfants de l'émigration, nés dans un autre pays et n'ayant aucun modèle dans le pays d'origine. Il y en avait quelques uns, mais nous étions dans le pays d'accueil. Avec l'invisibilité de nos parents, l'invisibilité de notre histoire et la peur, toujours la peur, des années 60, 70, 80 la politique d'émigration et une politique répressive, répressive intellectuellement aussi puisque nos parents n'existaient pas, on ne pouvait pas non plus s'exprimer, exister.

Le Fespaco nous a montré des maîtres, ce sont les maîtres, je parle d'Ousmane Sembène, je pense aussi à Lakhdar Hamina, je pense à une époque, les années 70, où ces grand réalisateurs, je parle pour la jeune génération, étaient des réalisateurs qui avaient fait aussi de grandes écoles, que ce soit en Russie, en Tchécoslovaquie. Ils avaient un savoir dire, un savoir-faire, et ils étaient de plein pied dans l'histoire du pays. Donc ce sont eux qui nous ont donné envie de faire ce cinéma engagé, ils nous ont montré la route et vraiment engagé dans le sens, comme l'entendait Sartre, ils étaient témoin de leur temps. C'est bien du Fespaco qu'on a parlé d'apartheid, qu'on a parlé de la servitude, où le cinéma engagé était regardé et respecté par le monde entier.

Le Fespaco a toujours cette place, c'est une place unique, le Fespaco ne pourra jamais mourir, c'est le cinéma de la diversité de l'originalité et puis c'est aussi le regard sur l'autre.

Vraiment, je le dis souvent, je suis ministre, mais je n'ai pas laissé mes combats à la porte de mon ministère.

La Francophonie, l'espace francophone ce sont 77 pays, 220 millions de locuteurs et près de 800 millions en 2050 dont 80 % en Afrique. J'aime à dire que la langue française est aussi une langue africaine et qu'il faut absolument, absolument, que l'on arrive à cette analyse que la langue française va nous permettre cette mobilité, surtout au niveau du cinéma, à la fois à travers la diffusion des oeuvres et des artistes, à la fois de cette aide, il faut donc

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



absolument continuer que cela soit avec le CNC ou avec tous nos outils. Il faut aussi une implication de l'Union africaine parce que le Burkina Faso porte en lui cette mémoire. On en a besoin plus que jamais dans une Afrique qui souffre, dans une Afrique où l'esprit, où le talent, où la culture, où l'intelligence, sont l'objet de fixation des terroristes.

Donc, plus que jamais le Fespaco, doit être entendu, l'expression qui est au Fespaco doit être visible. Je m'engage personnellement, comme je vous l'ai dit, à être celle qui, pendant le temps de ma mission, fera que cela ira très vite. Parce que je suis cinéaste, et que quand on fait un film c'est très long et quand cela démarre on a tellement entendu de «non ce n'est pas possible» que quand on entend un «oui c'est possible» on fonce et on met toutes les chances de son côté. Et le temps joue toujours contre nous. J'ai vraiment conscience qu'il faut aller vite pour que le Fespaco vive. Beaucoup d'artistes ont bénéficié du Fonds Sud depuis les années 80 : 173 films en Afrique, dont 107 films subsahariens ont bénéficié de l'aide du Fonds Sud.

En 2012, ce fonds est devenu l'aide aux cinémas du monde avec un budget augmenté à 6 millions d'euros annuel. L'aide aux cinémas du monde est cogérée avec le CNC et l'Institut Français. C'est un point d'entrée unique et c'est une possibilité formidable, un champ des possibles pour les cinéastes du monde entier. C'est parce que cette réforme a pour ambition d'ouvrir et de simplifier le financement des films. En 2012, 38 projets ont reçu un soutien et sur ces 38, 25 venaient du Sud.

Parallèlement à ce Fonds des cinémas du monde, l'Institut français organise durant le festival de Cannes la «fabrique du cinéma du monde» afin d'aider de jeunes réalisateurs à développer leur film et accéder ainsi à des coproductions de niveau international. L'Afrique subsaharienne occupe une part importante dans ce programme qui fêtera ses 5 ans en 2013. 23 réalisateurs du continent ont été accueillis depuis 2009.

La reconnaissance et la promotion du cinéma africain est indispensable, l'aide à la formation des jeunes générations l'est tout autant. C'est pourquoi je souhaite que nous renforçons notre appui à la formation au moment où émerge une nouvelle génération de cinéastes, et de producteurs, et cela grâce aussi à l'équipement numérique.

Nous avons une bonne nouvelle, nous venons aujourd'hui de décaisser la première tranche du projet FSP qui concerne 8 écoles de cinéma, dont deux au Burkina Faso : ISIS et Imagine de Gaston Kaboré et ce projet va financer des professionnels et créer ce qui manque cruellement : du maillage et du réseau avec CFI comme opérateur technique. L'enjeu est de taille, il s'agit d'être aux côtés du cinéma africain pour préserver ce regard, si fier. Il s'agit de conquérir plus de salles, plus de spectateurs, et de promouvoir cette vision du cinéma bien au delà des frontières où il est né.

Nous sommes tous habités par cette volonté de passer à la vitesse supérieure avec le cinéma africain. Je disais hier soir à M. l'ambassadeur à quel point je crois énormément à la puissance de l'imaginaire et des histoires qui sont en Afrique. En Occident, nous manquons cruellement d'histoires, de scénarios, et c'est bien de ce côté-ci que cela doit se passer.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Moi dans cette francophonie, et aussi Aurélie Filippetti qui vous salue tous, elle qui aurait vraiment aimé être présente au Fespaco, nous avons un rendez-vous dans un mois pour vraiment essayer de faire évoluer la situation.

Et puis, je voudrais finir avec une phrase de Nelson Mandela qui dit : «ce qui se fait pour nous, sans nous, se fait contre nous».

Je vous remercie./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



3 - Mali - Entretien du ministre de la défense, M. Jean-Yves Le Drian, avec «BFM TV»

Q - Vous avez dit hier soir sur que vous pensiez que les otages français détenus en Afrique sont vivants !

R - Oui, tout nous laisse à penser que oui.

Q - Bien. Vous n'allez pas me dire évidemment où ils sont.

R - Non.

Q - Vous le savez ?

R - Nous avons des informations mais je n'en dirai pas plus.

Q - Vous avez des informations sur le lieu où ils se trouvent ?

R - Nous avons des informations mais je n'en dirai pas plus, je suis vraiment désolé. Vous savez que sur la question des otages, la discrétion est la première vertu, car votre émission est très écoutée M. Bourdin et elle est aussi écoutée par les ravisseurs quels qu'ils soient. C'est la raison pour laquelle, les membres du gouvernement qui sont informés de la situation - ils sont très peu nombreux - n'en parlent pas, pour la sécurité des otages, pour la discrétion de nos actions et pour la sécurité de nos propres forces.

Q - Si les otages avaient été tués, vous le sauriez là aujourd'hui ?

R - Je pense que si les otages avaient été tués, les ravisseurs l'auraient fait savoir.

Q - Je vous dis cela parce que la plupart des familles des otages actuellement détenus vous ont demandé une pause dans les combats, et vous ont demandé d'ouvrir des négociations avec les ravisseurs. Vous les avez entendu bien sûr j'imagine ...

R - Je comprends très bien - le président de la République aussi - l'angoisse de ces familles, encore plus forte maintenant qu'il y a les combats que vous connaissez, encore plus forte encore parce qu'il y a eu d'autres enlèvements ailleurs qu'au Mali. J'imagine qu'il y a tous les jours, à chaque moment, cette inquiétude, cette angoisse et c'est tout à

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



fait respectable. Mais nous ne pouvons pas en dire plus et elles le savent. Ces familles sont en relation avec la cellule spécialisée du Quai d'Orsay qui les tient informées de tout ce que l'on peut leur dire. Ce que je peux vous dire, c'est que nous utilisons tous les moyens pour les libérer, mais je n'en dirai pas plus.

Q - Est-ce que la situation des otages du Nord Mali et des otages enlevés au Nord du Cameroun est aussi incertaine ? Est-ce que les deux situations sont à peu près les mêmes ? Est-ce que les risques sont plus grands d'un côté, plus grand de l'autre ?

R - Ce sont les mêmes méthodes. La différence, au Nigeria et au Cameroun c'est que la cruauté en rajoute à l'horreur, parce que prendre des enfants comme otages est encore pire. Ce sont les mêmes méthodes de terroristes qui font du chantage à des vies humaines et qui utilisent l'impact médiatique pour renforcer leur démarche terroriste, inacceptable, cruelle. Et finalement, on ne peut pas céder à cela.

Q - Est-ce que vous vous refusez à toute négociation, vous refusez toute négociation avec les ravisseurs ?

R - Vous faites votre métier Monsieur Bourdin, moi je fais le mien et je ne vous répondrai pas.

Q - Le président de la République a laissé entendre tout de même qu'il n'acceptait aucun chantage des ravisseurs.

R - Le président de la République a solennellement appelé les ravisseurs à libérer les otages, et il est dans son rôle.

Q - Enfin, ils sont vivants, c'est déjà la bonne nouvelle.

R - Oui, tout nous laisse à penser que oui.

Q - Y compris ceux de Boko Haram ?

R - Oui, a priori, tout nous laisse à penser que oui. On parlait tout à l'heure de comparaison potentielle, ce sont les mêmes méthodes, ce sont les mêmes terroristes : ils s'appellent Boko Haram, Aqmi, Shebab en Somalie, mais c'est une dramaturgie djihadiste sur l'ensemble de la zone du Sahel, avec systématiquement des ravisseurs qui enlèvent telle ou telle personne de passage, de manière indifférenciée et qui fait du chantage global. Cette démarche est inacceptable. C'est pour cela que nous sommes allés au Mali, parce que nous ne voulions pas qu'un État lui-même soit pris en otage avec des millions de personnes, et que ce territoire devienne un sanctuaire à partir duquel des actes terroristes pourraient être initiés sur l'ensemble de l'Afrique, mais aussi en Europe, en France. Donc le Mali, c'est aussi notre

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



sécurité et c'est aussi, indirectement, la sécurité des otages.

Q - Est-ce que l'intervention française au Mali met en danger la vie des otages ?

R - Il y a eu des prises d'otages avant l'intervention, il y a eu des prises d'otages pendant l'intervention. Il y a eu des prises d'otages de Français mais il y a eu des prises d'otages, pendant l'intervention, de personnes qui ne sont pas françaises - il y a des prises d'otages d'Algériens. Bref ! C'est une action globale qui est tout à fait inacceptable et pour laquelle une intervention était nécessaire pour éviter qu'il y ait une fuite en avant dans cette direction, une espèce de logique infernale dans laquelle nous ne voulons pas rentrer. C'est pour cela que nous sommes intervenus et c'est pour cela que le président du Mali nous a demandé d'intervenir.

Q - Au Nord Mali, il y a eu ces derniers jours des combats très durs...

R - Il y en a eu cette nuit. Il y a eu des opérations menées par nos forces contre une partie des groupes terroristes qui sont présents dans cette région, la vallée d'Ametetai où il y a vraiment une concentration. Tous les jours il y a des terroristes à neutraliser...

Q - Qu'est-ce que cela a donné cette nuit ?

R - Plusieurs terroristes neutralisés.

Q - C'est-à-dire, tués ?

R - C'est-à-dire une quinzaine de tués, avec une nouvelle offensive des forces françaises et tchadiennes, chacune de leur côté, avec une interconnexion tactique réelle. Nous avons pris en tenaille l'ensemble de l'Adrar des Ifoghas et la vallée d'Ametetai en particulier. Et ce n'est pas fini parce qu'après la vallée d'Ametetai, il y a d'autres vallées ; c'est un territoire très grand. Les Français connaissent l'Adrar des Ifoghas, c'est grand comme le Massif Central, donc c'est énorme ; et c'est un endroit où on peut se faufiler, il y a des grottes, il y a des vallées escarpées, donc c'est un endroit très difficile d'accès. Vu la violence des combats qui se déroulent dans la région depuis 15 jours, on voit bien qu'il y a là un sanctuaire.

Q - Et combien de soldats français sont engagés ?

R - Aux environs de 800.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Q - Et combien de Tchadiens ?

R - À peu près autant.

Q - Donc 1.600 soldats qui sont engagés. Des combats très durs, pas de nouvelle perte...

R - Les combats sont très durs, avec une grande qualité, mais pas de nouvelle perte. Nous déplorons malheureusement trois morts depuis le début des opérations, dont deux sur ce site ; en particulier récemment, le caporal-chef Charenton.

Q - Est-ce que vous avez regretté d'avoir annoncé sa mort par tweet ?

R - Je n'ai pas annoncé sa mort par tweet. Jamais, la communication du ministère de la défense ne se fait pas par tweet, Monsieur Bourdin, ni aujourd'hui, ni demain.

Q - Donc, engagement très dur, très rude ...

R - Avec une force tout à fait remarquable.

Q - Les Tchadiens sont, paraît-il, des combattants valeureux...

R - Tout à fait remarquables.

Q - Les plus durs d'Afrique dit-on, enfin ils ont cette réputation-là.

R - En tout cas, ce sont des forces très expérimentées auxquelles je voudrais rendre hommage parce qu'ils ont payé le prix du sang. Dans les jours derniers, ils ont eu 23 morts d'un coup dans une opération. Ils sont en connexion avec les forces françaises et ce sont des soldats de grande valeur effectivement. Mais les forces françaises aussi. Depuis le début des opérations, on ne le dit peut-être pas assez, mais la qualité des forces françaises est tout à fait remarquable et je pense que les Français en sont fiers, en tout cas le ministre de la défense l'est. Les Français ont raison d'en être fiers parce que ce sont des opérations extrêmement bien menées, très professionnelles avec un sens tactique des chefs

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



de l'armée française sur place et ici à Paris remarquable.

Q - Le président tchadien lui-même annonce la mort de deux des chefs djihadistes, notamment Mokhtar Belmokhtar. Vous dites «je ne peux pas confirmer», c'est ce que vous dites aussi ce matin ?

R - Oui, je donne les informations comme ministre de la défense lorsqu'elles sont sûres.

Q - C'est-à-dire que le président tchadien ne donne pas de bonnes informations ?

R - Le président tchadien fait les déclarations qu'il estime devoir faire. Pour notre part, tant que nous n'aurons pas les preuves, et pour l'un et pour l'autre, nous considérons que nous n'avons pas les éléments pour dire que Abou Zeid ou Belmokhtar sont morts. Je ne peux pas le dire à cet instant.

Q - Je crois que des tests ADN sont effectués auprès notamment de la famille...

R - Il y a des initiatives, des vérifications qui sont faites et pour l'un et pour l'autre, y compris pour les photos, mais à cet instant... D'ailleurs des rumeurs ne font pas obligatoirement une information, vous le savez bien, et donc vu l'importance du sujet, la gravité de la chose, y compris en relation avec le début de notre conversation sur les otages, moi je ne dis que ce qui est sûr.

Q - Oui, donc aujourd'hui vous n'êtes pas certain de la mort de ces deux hommes !

R - Non, à l'heure où je vous parle.

Q - On va regarder ensemble une photo qui est une photo dit-on de Mokhtar Belmokhtar, alors on ne voit pas énormément de choses, elle a été prise au téléphone portable, c'est une photo que les Tchadiens diffusent aujourd'hui en expliquant qu'il s'agit bien de Mokhtar Belmokhtar...

R - Nous n'en sommes pas certains.

Q - Le gouvernement tchadien joue un rôle important, n'est-ce pas à lui qui est très engagé aussi, très engagé dans la région d'annoncer justement la mort de djihadistes ?

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



R - Je sais que le président Hollande a eu des communications en fin de semaine avec le président tchadien. Si le président tchadien peut nous donner tous les éléments de preuve, tant mieux.

Q - Vous les attendez, si j'ai bien compris ?

R - Nous sommes en recherche des éléments de preuve sur l'un et sur l'autre.

Q - Sur l'un et sur l'autre. Qu'est-ce que cela changerait si...

R - Je pense que c'est important, ce serait une très bonne nouvelle, disons-le, parce que Abou Zeid et Belmokhtar - Belmokhtar, je le dis pour ceux qui nous écoutent, est celui qui était à l'origine du massacre d'In Amenas en Algérie - sont des terroristes très expérimentés et qui indiquent depuis longtemps qu'ils veulent toucher la France dans ses intérêts vitaux, y compris éventuellement en organisant des attentats sur notre territoire. Bref ! Ce serait une bonne nouvelle.

Cela ne règle pas tout parce que si nous avons des combats importants sur cette zone de l'Adrar des Ifoghas depuis 15 jours quand même, tous les jours, c'est parce qu'il y a vraiment là un sanctuaire. On découvre jour après jour des tonnes de matériels - quand je dis des tonnes c'est un mot qui est pesé de ma part : des canons, des explosifs, des ceintures pour kamikazes potentiels, des laboratoires pour les engins explosifs, tout cela dans l'Adrar des Ifoghas en particulier, de manière massive.

On en trouvait aussi dans tout le territoire du Mali. À partir de Gao, quand on fait des patrouilles pour aller identifier des pistes de dépôts qu'on nous a indiqués, on découvre partout du matériel qui montre qu'il y avait une volonté d'organiser, à partir du Mali, une base arrière qui pouvait entraîner du terrorisme dans toute l'Afrique et aussi en Europe, donc il fallait intervenir.

Q - Quel est aujourd'hui la mission de l'armée française, après deux mois de guerre ?

R - 52 jours.

La mission n'a pas changé. Il s'agit de libérer le territoire malien, de permettre à ce pays de retrouver son intégrité, sa souveraineté et le libérer dans sa totalité pour ensuite céder la place aux forces africaines. Nous n'avons pas vocation à rester éternellement, nous avons vocation à remplir notre mission qui est celle-là.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



Q - Et la force africaine, où est-elle ?

R - On vient de parler des Tchadiens, il y a les Nigériens qui interviennent à Gao, il y a l'armée malienne et puis les autres forces africaines sur lesquelles je vais revenir dans un instant.

Sur les Maliens, il y a une mission de l'Union européenne qui a été diligentée, validée à l'unanimité par les ministres des affaires étrangères et des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne. Elle s'installe en ce moment même à Bamako. Elle est dirigée par un général français et composée de plusieurs nations européennes. Elle a pour mission de former l'armée malienne parce que le meilleur moyen pour l'avenir, c'est bien d'avoir une armée constituée, solide et démocratique ; c'est ce que nous essayons de faire maintenant au Mali et c'est tout à fait important pour l'avenir de cet État. Il y aura des élections au mois de juillet, il faut passer maintenant à la réconciliation nationale et il faut qu'il y ait une armée disciplinée et organisée, c'est ce à quoi nous allons nous atteler et cela commence maintenant.

Pour les forces africaines, il y a 6.000 soldats africains aujourd'hui sur le territoire malien, en y intégrant les Tchadiens. Les plus aguerris sont les Tchadiens et les Nigériens, mais d'autres sont aussi aguerris et ils ont pour vocation de se substituer ensuite aux forces françaises, dans le cadre d'une nouvelle mission de maintien de la paix des Nations unies que nous sommes en train d'initier au Conseil de sécurité. Laurent Fabius s'en occupe activement pour faire en sorte que le mandat donné à ces forces africaines demain soit un mandat des Nations unies pour assurer le maintien de la paix et la transition après la libération du territoire par les forces françaises.

Q - Pour être présent sur ces terrains difficiles et dangereux, il faut évidemment de l'argent, il faut que le budget de l'armée soit au moins maintenu, le Livre Blanc va paraître dans combien de temps ?

R - Un mois, oui, un mois, cette semaine.

Q - Alors, est-ce que le budget de la Défense sera maintenu au niveau où il est actuellement ou est-ce que vous craignez, puisque l'État doit faire des économies...

R - Il y a deux contraintes devant nous, deux contraintes de souveraineté. D'abord, que la France tienne son rang, qu'elle puisse assumer ses responsabilités, comme elle le fait aujourd'hui au Mali. Peu de pays sont à même de faire ce que fait la France aujourd'hui au Mali, peu de pays en Europe. Il y a d'abord cette contrainte, cette nécessité, c'est une nécessité de souveraineté. Et puis, il y a une autre nécessité de souveraineté : il faut que la France ait la maîtrise de ses propres finances, qu'elle se désendette, parce qu'un pays endetté n'a pas de souveraineté. Il faut donc régler ces deux contraintes de souveraineté en même temps. Il faut faire en sorte que l'effort de défense soit maintenu, mais faire en sorte aussi que la défense contribue comme les autres indicateurs, les autres éléments de la dépense publique

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



à la maîtrise de nos dépenses, qui est indispensable pour l'avenir.

Q - Alors, est-ce que le budget du ministère de la défense va baisser ?

R - Je ne suis pas en mesure de vous le dire aujourd'hui. Je défends le budget de la défense parce que je considère qu'il est indispensable pour notre avenir. Je dis ce matin : faisons en sorte que notre capacité d'intervention soit préservée.

Le président de la République est conscient de la qualité de nos forces, de la qualité de nos interventions, de la qualité de notre défense. Il est aussi en responsabilité de faire en sorte que la France tienne son rang, y compris en termes financiers. C'est cette difficulté - parce que les temps sont très difficiles - qu'il faut essayer de surmonter le mieux possible avec l'effort des uns et des autres.

Q - Mais si le budget baisse, il faudra faire des choix, vous êtes d'accord avec moi, si le budget baisse...

R - Absolument, il faut sans doute faire des choix. Nous étions partis sur un Livre Blanc de 2008 et qui avait été mis en oeuvre avant la crise. Malheureusement, en 2010, il y a eu la crise, et il n'y a pas eu de révision des orientations qui avaient été initiées avant la crise, il aurait fallu le faire. Quand je suis arrivé, il y avait un manque financier pour suivre le Livre Blanc de trois milliards et demi en fin 2011, de 5 milliards en fin 2012, voilà quelle était la réalité par rapport au Livre Blanc précédent.

Le Livre Blanc précédent est donc caduc, il faut donc en faire un autre qui doit être adapté à la situation de crise dans laquelle nous sommes aujourd'hui, et de maîtrise des dépenses publiques, y compris pour la défense...

Q - Alors, donc il faudra faire des économies...

R - Et il faudra surtout faire des choix...

Q - Des choix, effectifs, alors, il y a plusieurs choix possibles, les effectifs...

R - Il n'y a pas qu'un seul choix, on ne peut pas tout régler par les effectifs...

Q - Le nucléaire...

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

////////////////////////////////////

Déclarations officielles de politique étrangère

////////////////////////////////////



R - Le président de la République s'est engagé très fermement sur cette question, et sur la nécessité de maintenir la dissuasion à son niveau, parce que c'est notre assurance-vie. Il a rappelé à plusieurs reprises qu'il était favorable au maintien des deux composantes de notre dissuasion. Donc il faudra faire des choix sur les matériels, sur un certain nombre d'objectifs, sur la durée, sur les échéanciers. On peut retarder un certain nombre de programmes, peut-être en avancer d'autres d'ailleurs.

Je prends un exemple très précis de la situation au Mali : quel est notre manque principal aujourd'hui au Mali, pour nous, forces françaises ? Les drones. On en a deux, et qui ne sont pas de la première génération ; c'est donc un élément indispensable pour l'avenir. Quels que soient les choix et quelles que soient les enveloppes, il faudra faire l'acquisition de drones, passer commande de ce type d'outils tout à fait indispensables pour notre sécurité et pour notre renseignement. Donc cela veut dire aussi cette responsabilité et cette réflexion.

Q - Est-il vrai que vous allez envoyer deux hélicoptères Tigre supplémentaires dans la région ?

R - On a des hélicoptères Tigre qui marchent très bien...

Q - Oui, mais deux de plus ?

R - Ce n'est pas exclu. L'hélicoptère Tigre est un très bon outil et l'intérêt de ces machines, c'est à la fois leur précision et leur capacité de résistance.

Q - Est-ce qu'on peut durer longtemps comme ça, dans l'intervention, financièrement ? Est-ce que l'armée française a les moyens ?

R - On n'a pas vocation à le faire. Nous avons vocation à nous retirer lorsque le territoire sera libéré. Aujourd'hui, nous le faisons, et nous le faisons avec rapidité. Ce qui m'a paru le plus exceptionnel dans l'action de nos forces, c'est la réactivité, la capacité d'implantation, la capacité de projection et qui a été tout à fait remarquable./.

(fin de l'article)

////////////////////////////////////

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

////////////////////////////////////



Déclarations officielles de politique étrangère



4 - 57ème session de la Commission de la Condition de la femme - Interventions du ministre des droits des femmes, porte-parole du gouvernement, Mme Najat Vallaud-Belkacem

Concertation francophone de haut niveau sur les violences faites aux femmes et aux filles

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi de participer, au nom du gouvernement français, à cette concertation francophone qui va permettre d'adopter à New York, le tout premier plan d'action sur les violences faites aux femmes et aux filles dans notre espace francophone.

Ce plan d'action est essentiel à plusieurs titres.

Tout d'abord parce qu'il vient rappeler la permanence des violences commises à l'égard des femmes et des filles, souvent très jeunes.

Il souligne aussi l'urgence à ce que les gouvernements s'engagent pleinement pour prévenir ces violences et lutter contre toutes les formes de violences et contre l'impunité de leurs auteurs.

Il nous rappelle enfin la responsabilité collective qui est la nôtre, dans chacune de nos sociétés, dans chacun de nos pays, pour que la lutte contre les violences faites aux femmes soit une priorité des politiques.

Ce plan nous en avons besoin car les violences faites aux femmes sont une réalité universelle. Pas une de nos sociétés n'y échappe. Ces violences sont à la fois à la racine et l'une des conséquences les plus cruelles des inégalités entre les hommes et les femmes.

Ces violences, c'est l'organisation même de nos sociétés qu'elles interrogent. C'est ces rapports de force

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



historiquement, structurellement inégaux entre les hommes et les femmes dont on sait bien qu'ils ne se résorberont pas naturellement, mais par une action volontariste des pouvoirs publics.

Ce que dit ce plan d'action est qu'il est de notre devoir à tous au sein de la francophonie de travailler d'abord à promouvoir une société plus juste et égalitaire. Cela dès le plus jeune âge. Nous y arriverons par une véritable éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, puis une éducation à la sexualité fondée sur le respect. C'est ainsi que nous serons le plus efficaces possibles pour prévenir les violences faites aux femmes. C'est ainsi aussi que nous favoriserons l'égal accès aux opportunités, que ce soit des opportunités de vie ou des opportunités professionnelles pour les filles comme pour les garçons.

Ce que dit ce plan d'action est qu'il est de notre devoir au sein de la francophonie de permettre aux filles et aux femmes d'accéder à des services de santé de manière globale, notamment à travers des services de santé sexuelle et reproductive de qualité et de proximité.

Ce que dit ce plan d'action est qu'il est de notre devoir de redoubler nos efforts partout où nous sommes pour que chaque fille puisse compléter son cycle d'éducation qui contribuera à son émancipation et à son autonomie. Parce que nous ne pouvons plus tolérer qu'une fille soit forcée d'interrompre son éducation parce qu'elle est mariée de force avant l'âge de 18 ans. Oui le mariage forcé est une violence aussi.

Ce plan est essentiel pour toutes ces raisons. Son adoption est particulièrement importante car c'est une étape remarquable de l'engagement politique de la francophonie en faveur de la lutte contre toutes les formes de discriminations et pour la défense et la promotion des droits de l'Homme.

Je voudrais rappeler le message du président de la République lors du sommet de la francophonie à Kinshasa il y a quelques mois : le français est une langue de culture, une langue de liberté ; au-delà des mots, le français véhicule les valeurs de la démocratie et de respect de l'autre qui sont aujourd'hui l'essence même de la francophonie. C'est pourquoi alors même que les droits des femmes sont régulièrement mis en question, y compris dans les enceintes internationales - cela n'aura échappé à personne, la francophonie a un rôle majeur à jouer. Elle doit être à l'avant-garde du combat pour les droits de l'Homme et pour l'égalité qui fait partie des droits universels.

Je suis convaincue que dans un espace certes riches de différences culturelles et religieuses, nous faisons face malgré tout aux mêmes défis et nous pouvons défendre les mêmes combats. La promotion et la défense des droits des femmes et de l'égalité est l'un de ces combats.

C'est cette promotion et cette défense des droits des femmes qui nous ont guidés, par exemple dans notre intervention au Mali et qui continuera à nous guider dans la situation post-conflit.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



C'est cette promotion et cette défense des droits de l'Homme, des droits des femmes qu'il faut que nous ayons toujours à l'esprit.

C'est ce que nous avons en tête lorsque nous préparons pour le 20 mars prochain, comme l'a annoncé le président de la République, le premier Forum mondial des femmes francophones qui se tiendra à Paris. Ce Forum devrait réunir quelque 500 femmes issues de la société civile de toute la francophonie. Il sera à la fois un lieu de réflexion et d'action en direction des femmes et des filles, un lieu de débat, un lieu où l'on travaillera ensemble à rehausser encore davantage le socle des protections offertes aux femmes sur l'espace francophone. Un des thèmes majeurs du Forum sera la question de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le plan d'action que nous adoptons aujourd'hui est un formidable outil pour nous préparer le terrain. Sans doute pouvons-nous espérer aller encore plus loin. Il y a sans doute des marges de manoeuvre pour nous entendre, trouver des convergences sur une question qui n'est pas indifférente à l'autonomie réelle des femmes, qui est la question des droits sexuels et reproductifs, la question du droit des femmes à véritablement disposer de leur corps.

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous ce soir. Vous avez compris que cela n'est qu'une étape parmi nos rendez-vous à venir. Au-delà de ce sommet des femmes francophones, nous nous retrouverons avec certains d'entre vous pour une autre échéance en juillet prochain puisque la France organisera la 3ème réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société. Cette rencontre qui réunira 43 ministres de l'UpM se tiendra les 3 et 4 juillet prochains. Bon nombre de pays partenaires de la francophonie y participeront. Elle permettra un suivi de la mise en oeuvre des engagements pris lors de la conférence de Marrakech en 2009. Là encore la lutte contre toutes les violences faites aux femmes sera l'un des enjeux majeurs de ce partenariat euro-méditerranéen.

Plus généralement, nous avons vocation à dépasser les frontières nationales si nous voulons mieux défendre les droits des femmes et mieux protéger les femmes victimes de violences. C'est une nécessité absolue parce que les violences traversent les frontières, parce que l'application du droit international privé est tel aujourd'hui que les filles, les femmes, les familles emportent généralement avec elles, et malgré elles, les inégalités qui les frappent lorsqu'elles changent de pays de résidence. Ce combat contre les violences faites aux femmes ne peut être mené en réalité de façon efficace qu'au niveau international.

C'est pour cela que ce plan d'action francophone, je le redis, est un très bon outil et qu'il faut veiller à ce qu'il nous permette de monter encore le niveau d'exigence et d'ambition. Ensemble, je vous remercie de l'avoir permis.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Événement parallèle : «La violence à l'égard des femmes : Notre préoccupation, notre réponse» co-organisé par le Conseil de l'Europe et la France

Madame la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe,

Madame la Directrice exécutive d'ONU-Femmes,

Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Collègues

Mesdames et Messieurs,

Je suis extrêmement heureuse d'être parmi vous aujourd'hui et de pouvoir intervenir devant vous dans cette rencontre que la France a souhaité co-organiser avec le Conseil de l'Europe à l'occasion de cette 57ème session de la Commission de la condition de la femme sur une thématique majeure dans nos sociétés : le combat contre les violences faites aux femmes.

Les violences faites aux femmes comptent aujourd'hui encore parmi les violations des droits humains les plus flagrantes et les plus répandues partout dans le monde. Aucun des 47 pays du Conseil de l'Europe n'échappe à cette réalité. La France, non plus.

Ces violences sont à la racine et en même temps l'une des conséquences les plus cruelles des inégalités entre les hommes et les femmes. C'est la raison pour laquelle la France soutient de façon constante et durable les travaux du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les sexes, sur les droits des femmes.

S'agissant de la problématique des violences envers les femmes, nous considérons l'action du Conseil de l'Europe comme exemplaire, très importante ces dernières années avec une valeur ajoutée incontestable notamment depuis l'adoption de la «Convention d'Istanbul».

Cette Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique,

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



signée à Istanbul en avril 2011, constitue aujourd'hui un texte fondamental sur la scène internationale à plus d'un égard, que je voudrais rappeler.

D'abord, il s'agit de la première convention internationale qui aborde la question des violences faites aux femmes sous toutes ses dimensions. Il s'agit aussi du tout premier instrument juridiquement contraignant en Europe visant à prévenir et combattre toutes les formes de violences à l'égard des femmes.

La Convention d'Istanbul, si elle a été adoptée dans un cadre régional pan-européen, peut aussi avoir un effet d'entraînement très intéressant et beaucoup plus vaste. Elle a une vocation universaliste et tout État peut y adhérer. Pour toutes ces raisons, il importe vraiment que cette Convention rassemble le plus rapidement possible les dix ratifications qui permettront son entrée en vigueur. Il est important aussi que nous continuions à en assurer la promotion auprès des États qui n'en sont pas encore Parties, que ce soit dans le continent pan-européen ou au-delà.

La France a toujours participé et soutenu activement cette dynamique pour, d'abord, que puisse être adoptée cette Convention d'Istanbul. Aujourd'hui, nous entendons être parmi les tout premiers pays à la ratifier. Nous avons d'ores et déjà engagé le processus parlementaire au niveau national pour que cette ratification puisse se faire dans les meilleurs délais.

La ratification en France sera par ailleurs accompagnée par une série de mesures d'adaptation de notre droit à plusieurs stipulations de la Convention dont celles relatives au mariage forcé et aux mutilations génitales.

Le droit français donne aujourd'hui un certain nombre d'armes utiles pour lutter contre les mariages forcés sur notre territoire. Mais force est de constater que c'est souvent à l'étranger que les femmes vivant en France subissent le plus souvent ce type de violences. C'est la raison pour laquelle un projet de loi a été déposé au Parlement afin d'inscrire un nouveau délit dans notre code pénal constitué par le fait de tromper quelqu'un pour l'emmener à l'étranger et lui faire subir là-bas un mariage forcé. Cela deviendra donc un nouveau délit pénal.

Par ailleurs, toujours pour lutter et prévenir les mariages forcés de la façon la plus pragmatique qui soit, le gouvernement français lancera dans les prochaines semaines une initiative forte afin que la vigilance puisse s'exercer partout où les pouvoirs publics peuvent agir : dans les écoles, dans les services publics de l'état civil, de la santé et de l'immigration. Nous avons observé avec beaucoup d'intérêt l'exemple britannique, à Londres, de la Forced Marriage Unit qui est une instance qui nous semble intéressante pour nous en inspirer et veiller en particulier avec notre réseau consulaire et diplomatique à ce que la prévention de ces mariages forcés soit effective à chaque étape.

Toujours en écho aux dispositions de la Convention d'Istanbul, nous avons intention dans le projet de loi que nous déposerons très prochainement au Parlement de créer un nouveau délit constitué par le fait d'inciter quelqu'un à subir une mutilation génitale.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



La France a été pionnière dans ce combat. Les grands procès menés en France ont encouragé, depuis les années 80, les sociétés civiles des pays les plus concernés à réagir. Je voudrais saluer la mobilisation en la matière d'associations et de femmes formidables qui se sont engagées partout dans le monde contre l'excision. Les choses je crois avancent sur ce sujet.

Nous pouvons nous réjouir en particulier de la mobilisation unanime de la communauté internationale qui s'est manifestée à l'Assemblée générale des Nations unies qui a adopté par consensus en décembre dernier une résolution sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines. Cette toute première résolution sur ce thème est particulièrement importante : elle appelle tous les États à condamner ces pratiques, à lutter contre l'impunité et à lancer notamment des campagnes d'éducation pour les combattre.

Nous ne devons pas manquer de souffle dans ce combat. Il ne faut pas laisser place à l'instrumentalisation : l'excision n'est pas une affaire de religion. Il ne s'agit pas de culture, mais d'une attente aux droits, en général, et aux droits fondamentaux des femmes, en particulier.

L'interdiction, l'avertissement et la sanction sont des instruments absolument indispensables. Mais nous ne devons pas nous arrêter là. Nous enrichissons le droit français par l'interdiction faite d'inciter quelqu'un à subir une telle mutilation. Mais au-delà il faut regarder aussi les innovations en la matière. Nous avons en particulier des médecins engagés, qui ont réussi ces dernières années à élaborer des protocoles de réparation chirurgicale. C'est une dimension que nous devons également soutenir fortement car elle nous permet de dire aux victimes que leur souffrance n'est pas définitive.

S'agissant de la question des violences, la France se félicite également de l'adoption, au même moment à l'Assemblée générale et par consensus, de la résolution sur l'intensification des efforts en vue d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes, qu'elle a présentée conjointement avec les Pays-Bas.

Cette résolution appelle notamment les États à améliorer le cadre juridique en matière de protection et d'aide aux femmes victimes de violences. Cette résolution est à pour nous également très importante car elle vient rappeler qu'il n'est pas possible de lutter efficacement contre les violences si les femmes ne peuvent pas exercer leur droit fondamental à des services de santé sexuelle et reproductive et leurs droits en matière de procréation.

S'agissant des mesures prises par la France au plan national, je souhaite souligner qu'après avoir adopté en juillet dernier une loi sur le harcèlement sexuel, le gouvernement soumettra très prochainement au Conseil des ministres un projet de loi-cadre sur les droits des femmes qui permettra de renforcer davantage les moyens de faire face à toutes les formes de violences faites aux femmes.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Cette politique que nous mettons en oeuvre vise à développer, comme la convention d'Istanbul nous y incitait, une approche globale, intégrée, pluridisciplinaire et fondée sur les droits de la personne humaine.

Le président de la République en a rappelé les quelques points. Je voudrais y revenir. C'est un plan assez cohérent que nous avons adopté :

- Nous allons faire en sorte d'améliorer le premier accueil des femmes victimes de violences et renforcer leur protection : une plateforme commune d'accueil téléphonique sera créée d'ici la fin de l'année 2013 ;
- Nous allons renforcer la prévention des violences commises à l'égard des femmes par la sensibilisation et l'éducation, notamment par un apprentissage à l'égalité entre les filles et les garçons qui sera instaurée dès la rentrée 2014 dans l'ensemble des établissements d'enseignement et dès le plus jeune âge. Mais aussi dès cette année 2013, par l'éducation à la sexualité qui sera proposée dans les collèges et lycées et qui permettra d'aborder aussi bien la question des rapports filles-garçons que la question de la contraception ;
- Le plan d'action que nous allons adopter doit aussi permettre de renforcer les poursuites des auteurs de violences pour toujours lutter contre le sentiment d'impunité mais aussi lutter contre la récidive, en particulier grâce à la prise en charge thérapeutique des auteurs. Il faut aussi que nous poussions une réponse en la matière ;
- Enfin, le plan d'action que nous adoptons doit permettre d'améliorer l'accompagnement des victimes des violences : les conditions de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des femmes victimes de violences sont renforcées à cette fin. Les conditions d'une généralisation d'un outil qui a fait ses preuves, le «téléphone portable grand danger» remis aux femmes lourdement menacées, sont actuellement en cours.

L'ensemble de ces instruments, pour pouvoir être suivis avec régularité et mis en oeuvre de la façon la plus effective possible, sont accompagnés par la création d'une instance appelée mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences (MIPROF) qui vient de voir le jour et qui est chargée de quatre missions.

La première est une mission d'expertise : mieux connaître la réalité de ces violences et les faire partager à l'ensemble de la société française. C'est aussi une façon de les combattre.

La deuxième est une mission d'innovation. Les outils qui permettent de renforcer la protection des femmes victimes de violences peuvent être d'une grande variété, il peut s'en inventer de nouveaux. Il faut veiller toujours à les généraliser lorsqu'ils font la preuve de leur succès sur l'ensemble du territoire.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



La troisième est une mission de formation. Beaucoup de choses s'amélioreront dès lors que tous les professionnels amenés à croiser le chemin d'une femme victime de violences seront le mieux sensibilisés, le mieux formés possible à la spécificité des violences faites aux femmes : les médecins, les personnels de police, de gendarmerie, les assistants sociaux...

Enfin, la quatrième mission est la question de la lutte contre la traite, qui mérite d'être coordonnées au sein des différents services de l'intérieur, de la justice qui interviennent sur ce sujet. La lutte contre la traite est évidemment également une question de violences faites aux femmes. Donc cette mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences en aura la charge.

Voilà en quelques mots les lignes de la politique que nous menons en France pour relever le défi commun qui nous rassemble aujourd'hui : la prévention et l'éradication des violences envers les femmes et les filles. Tout cela va dans l'esprit et dans le sens de la Convention d'Istanbul au sujet de laquelle nous nous félicitons encore une fois à la fois de l'adoption mais surtout d'une très prochaine ratification par dix États pour l'étendre toujours davantage.

Je vous remercie./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



5 - Point de presse du porte-parole - Entretiens à Paris de M. Mankeur Ndiaye, ministre sénégalais des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur - Déplacement de M. Pascal Canfin à Oslo - Journée internationale des droits des femmes/Mission de l'ambassadeur chargé des droits de l'homme en Égypte - Syrie/Élections des conseils municipal et du gouvernorat d'Alep - Bangladesh/Violences consécutives à la condamnation à mort de Delwar Hossain Sayedee - Arabie saoudite

Au point de presse de ce jour, le porte-parole a fait les déclarations et a répondu aux questions suivantes :

1 - Entretiens à Paris de M. Mankeur Ndiaye, ministre sénégalais des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur (4-5 mars 2013)

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, a reçu le 4 mars M. Mankeur Ndiaye, ministre sénégalais des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur. Cet entretien a permis de faire le point sur les grands enjeux de notre relation bilatérale très dense, dont vient récemment de témoigner la visite du président Macky Sall à Paris. Il a également permis d'évoquer les principales questions régionales, en particulier la situation au Mali.

M. Mankeur Ndiaye est reçu aujourd'hui par Mme Yamina Benguigui, ministre déléguée chargée de la francophonie et représentante personnelle du président de la République pour la Francophonie. Il est accompagné d'une délégation comprenant notamment M. Abdoul Aziz Mbaye, ministre de la culture, Mme Penda Mbow, représentante personnelle du président de la République du Sénégal auprès du conseil permanent de la francophonie, ainsi que des personnalités chargées de la préparation du prochain sommet de la francophonie, qui se tiendra à Dakar en 2014. Cet entretien a pour objectif d'engager les échanges de vues dans la perspective du sommet de Dakar.

2 - Déplacement de M. Pascal Canfin à Oslo (5 Mars 2013)

M. Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement, se rend aujourd'hui à Oslo afin de rencontrer son homologue norvégien M. Heikki Holmas.

Plusieurs points seront notamment à l'ordre du jour de cette rencontre :

- les initiatives des pays et des institutions de bailleurs pour améliorer la transparence de l'aide au développement ;
- l'initiative de l'OCDE, «Inspecteurs des impôts sans frontières», qui vise à renforcer les capacités des pays en

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



développement en matière de contrôle fiscal des entreprises multinationales et bénéficie d'un soutien conjoint de nos deux pays ;

- le domaine des industries extractives, qui fait aujourd'hui l'objet d'un projet de directive en cours d'examen visant à améliorer la transparence ;

- l'initiative «Énergie durable pour tous» lancée par les Nations unies.

M. Canfin et son homologue participeront également à une conférence sur le développement organisée par la société civile norvégienne.

3 - Journée internationale des droits des femmes - Mission de l'ambassadeur chargé des droits de l'Homme en Égypte (5-8 Mars 2013)

M. François Zimeray, ambassadeur chargé des droits de l'Homme, se rend en Égypte du 5 au 8 mars 2013 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Les femmes égyptiennes ont joué un rôle très actif pendant la révolution. M. Zimeray leur exprimera l'attention et le soutien de la France pour défendre leur dignité et faire respecter leurs droits.

M. Zimeray s'entretiendra notamment avec le ministre de la justice et le président de la commission des droits de l'Homme du Conseil consultatif. Il apportera son soutien aux organisations de la société civile engagées dans la protection des droits des femmes et la lutte contre le harcèlement sexuel dans les manifestations, telles que les associations Nazra for Feminist Studies et OpAntiSh et le Centre d'accueil pour les femmes du quartier des chiffonniers.

M. Zimeray interviendra le 6 mars devant les étudiants francophones de l'Université du Caire et le 7 mars à l'Institut français sur le thème de la place des femmes dans le monde du travail.

4 - Syrie - Élections des conseils municipal et du gouvernorat d'Alep (2-3 mars 2013)

La France salue la tenue des élections organisées le 2 mars en Turquie pour choisir les 25 membres du conseil municipal d'Alep, puis le 3 mars pour désigner les 29 membres du conseil du gouvernorat d'Alep et de sa région, dont l'objectif sera de gérer les affaires administratives pour les civils.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Ces élections témoignent de l'engagement de l'opposition sur la voie de la démocratie. Elles sont un acte de courage et d'engagement civique, dans un contexte très difficile, en raison de la poursuite des bombardements et des combats. Nous saluons également la visite, au même moment, du président de la Coalition dans une zone libérée au nord-est d'Alep.

Nous encourageons les Syriens à poursuivre ces initiatives qui posent les jalons d'un régime démocratique. La France est plus que jamais engagée aux côtés du peuple syrien pour qu'une Syrie libre et démocratique voie le jour.

5 - Bangladesh - Violences consécutives à la condamnation à mort de Delwar Hossain Sayedee

La France note avec inquiétude et consternation les violences qui ont eu lieu à la suite du jugement prononcé à l'encontre d'un dirigeant du Jamaat-e-Islami, M. Sayedee.

Elle appelle les différentes parties au calme et à la retenue, et les engage à recourir à des moyens pacifiques d'expression pour mettre un terme à ces violences que rien ne saurait justifier dans un État de droit.

6 - Arabie saoudite

Q - En Arabie saoudite, sept jeunes gens vont être exécutés, ils ont été condamnés pour cambriolage. Ils étaient mineurs à l'époque des faits. Des ONG sont intervenues en leur faveur. Avez-vous fait des démarches auprès de l'Arabie saoudite ou allez-vous en faire?

R - De manière générale, nous condamnons systématiquement la pratique de la peine de mort. C'est une condamnation qui vaut, quel que soit le pays et quel que soient les circonstances. Nous appelons à l'abolition universelle de ce châtiment ou, à tout le moins, à la mise en place de moratoires. C'est une campagne qui a été lancée par le ministre, en septembre dernier à New York et au mois d'octobre ici à Paris./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr